

Note de conjoncture de la récolte 2021 Semences de légumineuses

SEMAE

Section semences fourragères et à gazon

Septembre 2021

Cette note émane des Commissions économiques fourragères de SEMAE.

Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences fourragères.

Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de la production.

En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer dans des clauses particulières la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.



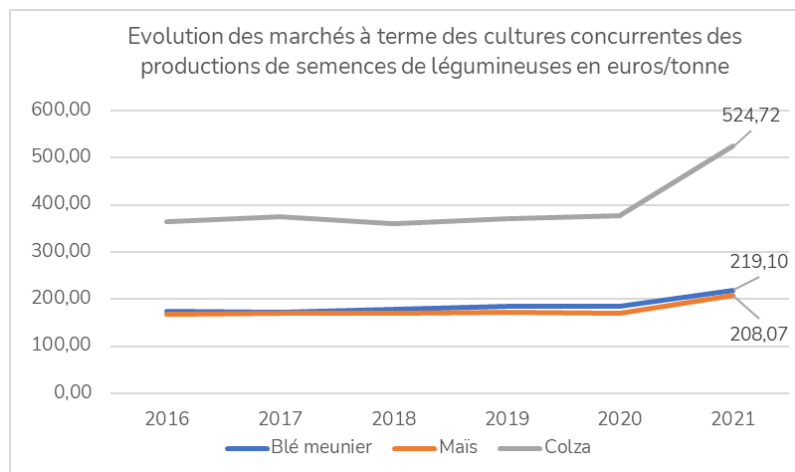
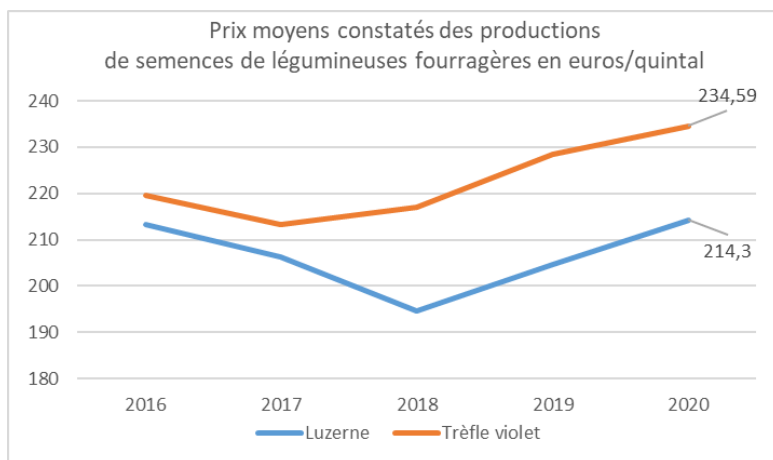
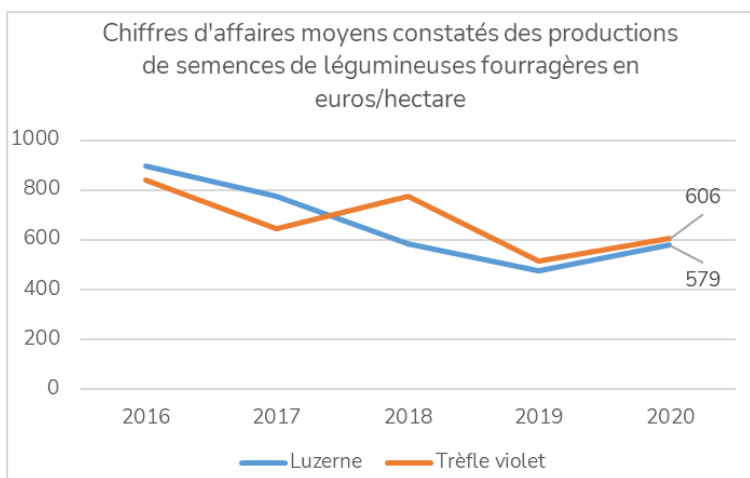
semae

Toutes les semences pour demain

CONJONCTURE GENERALE

Les dernières années ont été marquées par une pression insectes importante, ainsi que par des conditions climatiques qui n'ont pas toujours été propices à l'implantation et à la multiplication des légumineuses fourragères. La récolte 2021 s'est déroulée dans des conditions particulièrement difficiles en luzerne.

Historique des prix moyens payés aux agriculteurs comparé à l'historique des prix des moyens du marché à terme du blé tendre, du maïs et du colza et du prix des semences fourragères



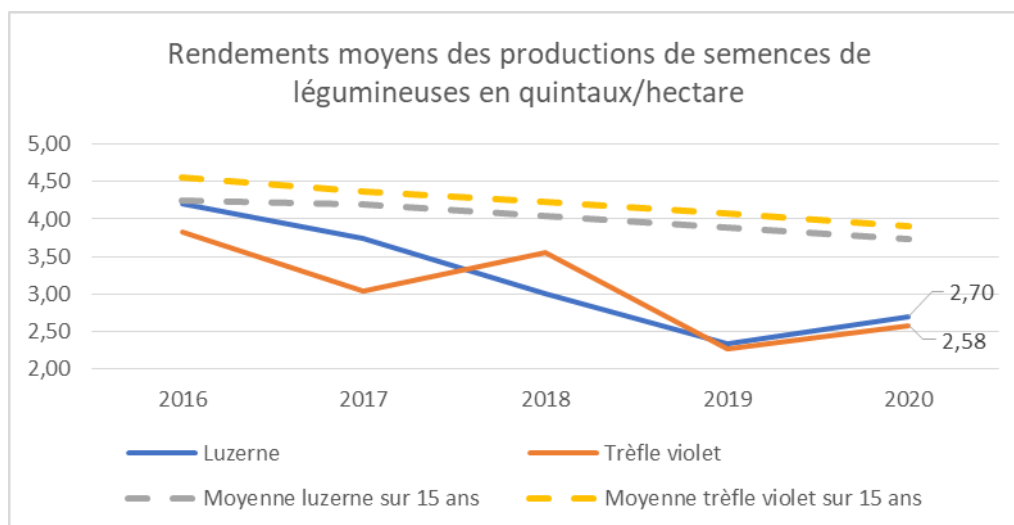
Le marché à terme des espèces concurrentes est en forte hausse (+21,37%) en moyenne pondérée par les surfaces entre septembre 2020 et septembre 2021, du fait de la forte hausse en blé meunier, maïs et colza. La hausse a été continue sur la période. Les valeurs des différents marchés à terme atteintes au mois d'août 2021 sont donc sensiblement supérieures à la moyenne sur la période.

Les prix moyens et les chiffres d'affaires à l'hectare sont issus d'une enquête menée par SEMAE au printemps de l'année suivant la récolte auprès des établissements producteurs pour chacune des variétés multipliées. Les prix sont pondérés par les volumes produits par variétés.

Régulièrement, SEMAE complète et consolide cette enquête par une autre enquête menée directement auprès des agriculteurs multiplicateurs.

Les chiffres du marché à terme sont calculés sur la période allant du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 pour l'échéance novembre de l'année de récolte pour le maïs et le colza et l'échéance de décembre pour le blé meunier.

Historique des rendements des différentes productions de semences de légumineuses



Les rendements moyens sont ceux calculés chaque année par le SEMAE à partir de l'enquête réalisée auprès des établissements producteurs de semences. Il s'agit des rendements correspondants aux hectares récoltés et aux quantités certifiables.

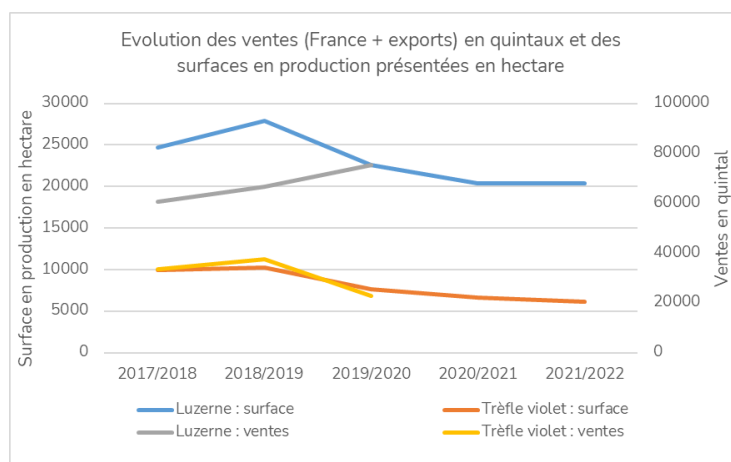
Le rendement moyen est calculé sur les 15 dernières années de récolte de 2006 à 2020.

L'approvisionnement en semences de légumineuses

La France est un des leaders européens de la semence de luzerne et de trèfle violet. Les productions mises en place ont donc pour objectifs d'approvisionner le marché intérieur et les exportations.

En 2021, les surfaces de luzerne se sont stabilisées. En trèfle violet, la baisse est en partie due aux difficultés à conduire la culture, du fait des conditions climatiques et de l'interdiction de certaines solutions phytosanitaires.

A noter qu'il peut exister un écart entre les surfaces présentées au contrôle et les surfaces réellement récoltées au final.



Les ventes présentées sont celles calculées chaque année par SEMAE en fin de campagne.

Montant des charges directes, hors charges de structures et rémunération de l'agriculteur, de référence pour la production de semences de graminées fourragères et gazon légumineuses pour les récoltes 2021 et 2020 en euros par hectare

	2021	2020
Luzerne A1 (1ère année de production : implantation, suivi de culture, 1ère récolte)	764 (0,26%)	762
Luzerne A3 (3ème année de production : suivi de culture, récolte, destruction)	681 (0,29%)	679
Trèfle violet	793 (0,25%)	791

Pour la récolte 2020 2021, les charges de production sont en légère hausse pour toutes les espèces. La nouvelle forte baisse du coût de l'énergie (-4,31%) et celle plus modérée de la protection des cultures (-1,1%) sont compensées par les hausses des engrais (+0,97%), de l'indice des prix (+0,64%), du SMIC (+1,09%) et du matériel agricole (+1,38%).

L'évolution des coûts de production de semences fourragères et à gazon est évaluée chaque année sur la base de l'évolution des différentes charges (énergie, engrais, machinismes, salaires...) et de leur poids dans les coûts de productions. Leur poids relatif et le prix de production de référence a été déterminé à partir d'une étude FNAMS de 2019.

Indice mensuel du prix d'achat des semences fourragères :

Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010539000>



semae

Toutes les semences pour demain